



Note de Réflexion, colloque du 29 novembre, table ronde n°2

Dans un monde où la population atteindra 9,7 milliards d'habitants d'ici 2050, nourrir chacun représente un défi colossal. Ce défi représente, par ailleurs, l'objectif de développement durable n°2 : « *Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable* » de l'ONU dans son agenda de 2030.

D'après la définition adoptée lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996, « *la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie une vie saine et active* ». Or selon l'Organisation des Nations Unis, bien que la production alimentaire soit suffisante pour nourrir l'entièreté de la population mondiale, la faim continue d'augmenter dans certaines régions du monde et la gestion de nos ressources ne permet pas de garantir un renouvellement de celles-ci sur le long terme, à l'instar des ressources halieutiques.

D'après l'INSEE, environ 3,5 milliards de personnes, soit plus d'un tiers de la population mondiale, vivent à moins de 150 kilomètres des côtes, témoignant de leur importance économique et sociale. Les interactions entre l'Homme et l'Océan sont tant historiques et complexes qu'essentielles pour notre espèce. En effet, environ 800 millions de personnes, principalement dans les pays en développement, dépendent du poisson qui constitue à la fois une source principale de nourriture et un moyen de subsistance vital. En 2022, la consommation mondiale de poissons, crustacés, mollusques et autres produits aquatiques a atteint 165 millions de tonnes, représentant une moyenne de 20,6 kg par habitant, soit une croissance deux fois plus rapide que celle de la population mondiale depuis 1961¹

La pêche et l'aquaculture jouent un rôle central dans cet équilibre. En 2022, la production halieutique mondiale combinée a atteint 178 millions de tonnes, dont 89 % directement consommés par les humains et les prévisions tablent sur une augmentation de 10 % d'ici 2032, pour atteindre 205 millions de tonnes, grâce à des avancées dans l'aquaculture, qui représentait déjà 52 % de la production mondiale en 2022². Toutefois, cette dépendance aux ressources marines s'accompagne de défis majeurs en matière de durabilité : en 2021, seulement 62,3 % des stocks halieutiques mondiaux étaient exploités de manière biologiquement viable, en recul par rapport au 65,8 % en 2019.³

Cette exploitation croissante s'inscrit dans un contexte de pressions anthropiques accrues sur les écosystèmes marins. Les océans, qui couvrent 70 % de la surface terrestre et abritent une biodiversité indispensable, subissent les conséquences des activités humaines directes ou

¹The State of World Fisheries and Aquaculture 2022, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), 2022

²Agricultural Outlook 2023-2032, FAO et OCDE, 2023

³Ibid.



indirectes : pollution plastique, surexploitation des ressources, réchauffement climatique et acidification des eaux. À ce rythme, 30 % des récifs coralliens pourraient disparaître d'ici 2050, menaçant les habitats de milliers d'espèces marines⁴.

Ainsi, les océans sont vitaux pour l'humanité, que ce soit dans leur rôle nourricier ou dans la régulation du climat en absorbant 30 % des émissions de CO₂. Pourtant, la mauvaise gestion des activités humaines, comme la surpêche et la pollution, met en péril ces écosystèmes. Il est donc crucial de concilier les objectifs de court terme, afin de répondre aux besoins alimentaires, et de long terme, en préservant les océans pour garantir leur durabilité et maintenir les équilibres climatiques et de biodiversité, essentiels à la survie de nombreuses espèces, dont la nôtre.

Face à cette situation, une réflexion nécessaire se pose : entre répondre aux besoins alimentaires croissants de l'humanité et préserver les écosystèmes marins pour les générations futures, quelle priorité accorder ?

Il est évident qu'une interdépendance entre les deux existe ; se pencher sur les moyens de les concilier par des réglementations et une sensibilisation permettra également de répondre à la question.

I. Interdépendance de la protection alimentaire et de la préservation des océans

A. Analyse et décryptage de cette interdépendance

L'interdépendance, caractérisée par des relations complexes entre les individus, les nations, les économies et les sociétés, désigne le fait que les actions, les décisions et les événements dans un pays ont un impact sur le reste de la communauté internationale. Cette interdépendance peut se manifester à travers différents paramètres, économiques, sociaux, politiques, ou encore environnementaux, et peut être perçue à la fois comme un facteur de coopération, mais aussi comme une source de vulnérabilités, notamment en raison de crises globales, telle que le changement climatique. Elle soulève ainsi des questions importantes sur la manière dont les sociétés peuvent gérer ces relations complexes et trouver un équilibre entre autonomie et coopération.

Une grande partie de la sécurité alimentaire mondiale dépend directement de l'exploitation des ressources marines, qui fournissent une part importante des protéines animales et des nutriments essentiels à des milliards de personnes. La préservation des océans, elle, dépend des pratiques alimentaires et des modes de gestion de ses ressources. Une exploitation durable et raisonnée est indispensable pour préserver les écosystèmes marins et garantir leur capacité à continuer de produire des ressources alimentaires.

Un des exemples les plus concrets quant à la relation entre le changement climatique et la sécurité alimentaire serait la famine que l'île de Madagascar subit depuis 2021. Une famine

⁴ *Living Planet Report 2022*, Rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et WWF, 2022



que certains experts comme David Beasley, ancien directeur exécutif du Programme Alimentaire Mondial, attribuent au réchauffement climatique comme unique et seul facteur. En effet, il s'agirait de la « première famine causée entièrement par le réchauffement climatique seul »⁵ ayant comme conséquence plus d'un million de personnes souffrant d'insécurité alimentaire en 2021 et qui, en 2024, touche environ 500 000 enfants de moins de cinq ans, tous souffrant de malnutrition aiguë, dont 110 000 en état critiques.⁶ « C'est une région du monde qui n'a en rien contribué au changement climatique, mais maintenant, ce sont eux qui en paient le prix. »⁷ déclarait David Beasley en 2021.

Aujourd'hui, ces deux enjeux, peinent à être abordés conjointement. Par manque de coopérations et d'objectifs communs, la sécurité alimentaire et la préservation des océans se sont dissociées en deux problématiques distinctes, souvent perçues comme contradictoires. Ce conflit d'intérêts entre conservation et exploitation reflète une gestion fragmentée, où les priorités alimentaires et environnementales s'opposent plutôt que de se renforcer mutuellement.

B. l'interdépendance : l'exemple de la surpêche

Selon le Marine Stewardship Council, 3.3 milliards d'êtres humains dépendent du poisson comme source principale de protéine animale⁸. Une ressource alimentaire primordiale, dont la durabilité est néanmoins menacée par la surpêche. Une méthode industrialisée de la pêche entraînant une exploitation des ressources halieutiques à un rythme supérieur à leur capacité de renouvellement, provoquant la dégradation des écosystèmes marins. La surexploitation de poissons prédateurs, comme le thon ou le cabillaud, amène une prolifération de certaines espèces, perturbant l'équilibre des océans, modifiant les dynamiques des écosystèmes.

La surpêche est également source de pollution plastique. Les engins de pêche abandonnés, les filets dérivants, et les déchets plastiques générés par l'industrie de la pêche constituent une menace pour la préservation des océans. Chaque année, environ 640 000 tonnes de filets de pêche sont perdus dans les océans. Cette pollution affecte la faune marine avec des espèces

⁵ « L'interdépendance entre la sécurité alimentaire et la sécurité environnementale : la réalité de l'impact du réchauffement climatique sur la faim. Le cas de la famine à Madagascar en 2021. », IEP de Lyon, 2021

⁶ « Retour sur l'année 2021 : à Madagascar, la première crise de la faim due au changement climatique », ONU Info, 29/12/2021

⁷ « La crise invisible : le directeur exécutif du PAM appelle le monde à ne pas détourner le regard des familles qui souffrent de la faim à Madagascar », Programme alimentaire mondial, 23/06/2021

⁸ « Pêche durable et sécurité alimentaire : quels défis pour demain ? », Marine Stewardship Council, janvier 2021



comme les tortues marines, les dauphins ou les oiseaux marins qui ingèrent ou restent coincés dans ces déchets. Cela compromet alors la biodiversité et à long terme les stocks de poissons et la sécurité alimentaire mondiale.

Il convient désormais de prendre un exemple concret afin de comprendre en quoi l'exploitation des océans et la sécurité alimentaire sont deux concepts interdépendants. Une interdépendance aux conséquences néfastes pour des populations côtières comme en Gambie, un des plus petits pays du continent africains.

Dans le cadre de la Belt and Road Initiative, la Chine est devenu le premier investisseur d'Afrique par la construction de routes, de pipelines ainsi que d'installations portuaires. Ainsi, en Gambie 33 millions de \$ ont été investis dans le développement de l'agriculture et de la pêche dite locale par le biais d'usines de transformations de poissons disséminées sur le territoire⁹. Une promesse pour une croissance durable qui fournirait des emplois aux populations, et qui offrirait des opportunités d'exportations vers les États-Unis, l'Europe et l'Asie. Toutefois, mais cette industrialisation portuaire à pas de course n'est pas sans conséquence. En effet, plus d'une centaine de bateaux illégaux ou légaux, décimant les stocks de poissons et l'économie locale gambienne, sous l'effet de la surpêche dans la zone. Un désastre local, qui pourrait bien se reproduire à l'échelle mondiale. Et c'est sans compter les externalités négatives liées à cette industrie de masse, comme en témoigne l'usine de farine de poisson chinoise Golden Lead, installée à Gunjur qui rejette des déchets toxiques sur la côte et dans l'océan détruisant ainsi les écosystèmes¹⁰. Ces phénomènes sont déjà visibles dans d'autres zones géographiques comme au Sénégal ou aux Philippines et ont conduit à une diminution significative des prises, forçant les pêcheurs à se tourner vers des techniques de pêche plus destructives et moins respectueuses de l'environnement.

Ainsi, par l'exemple de la surpêche, nous pouvons comprendre et analyser cette interdépendance entre protection des océans et sécurité alimentaire, deux enjeux globaux qu'il faut prendre en compte dans l'économie et la protection des océans.

II. Comment concilier sécurité alimentaire et préservation des océans ?

La sécurité alimentaire et la préservation des océans sont donc deux concepts qu'il faut penser ensemble, cependant, cette interdépendance peine à bénéficier d'une analyse globale, les mesures de préservation concernant seulement l'un des deux aspects. Notre raisonnement portera donc désormais sur des pistes de réflexion afin de concilier ces deux notions, et ainsi favoriser une meilleure prise en compte de ces défis.

⁹ « En Gambie, sur les traces d'une odeur de poisson pourri », *Le Monde Diplomatique*, juin 2021

¹⁰ « En Gambie, la petite ville côtière de Gunjur se bat contre une usine chinoise de farine de poisson », *Le Monde*, 08/02/2022



A. La réglementation

La "sécurité alimentaire" peut se définir comme une situation qui garantit à tout moment à une population, l'accès à une nourriture à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Elle doit être suffisante pour assurer une vie saine et active, compte tenu des habitudes alimentaires.

Lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, organisé par l'ONU, la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale a réaffirmé le droit fondamental de chaque être humain d'être à l'abri de la faim et d'avoir accès à une alimentation saine et nutritive. Les participants y ont affirmé : « *Nous proclamons notre volonté politique et notre engagement commun et national de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous et de déployer un effort constant afin d'éradiquer la faim dans tous les pays et, dans l'immédiat, de réduire de moitié le nombre des personnes sous-alimentées d'ici à 2015 au plus tard.* »

Cependant, nos océans subissent de nombreux dommages liés aux activités humaines : surpêche, pollution plastique, destruction des littoraux, exploitation pétrolière et gazière, changements climatiques, exploitation minière des fonds marins. Ces écosystèmes sont pourtant essentiels à la vie sur Terre: des millions de personnes dépendent directement de ces ressources pour se nourrir. Il est ainsi crucial de concilier sécurité alimentaire et protection des océans.

Pour se faire, plusieurs législations internationales ont été mises en place. Parmi les initiatives majeures figure la Convention des Nations unies sur le droit de la mer en 1982, considérée comme une véritable « constitution » pour les océans. Ce traité établit les droits et responsabilités des États concernant l'utilisation des ressources marines, avec pour objectif de réduire la surpêche et la pêche illégale dans les zones économiques exclusives (ZEE).

D'autres mesures ont été adoptées tel que le Code de conduite pour une pêche responsable en 1995. Bien que non contraignant, son objectif est d'établir des normes internationales de comportement pour des pratiques responsables en vue d'assurer la conservation, la gestion et le développement efficaces des ressources aquatiques vivantes, dans le respect de l'écosystème et de la biodiversité.

Ces engagements ont été consacrés par le 14ème objectif de développement durable de l'Agenda 2030, qui promeut la conservation et l'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers. Il vise notamment à mieux gérer les ressources marines, à lutter contre la surpêche et la pêche illicite, et à limiter l'acidification des océans.

Néanmoins, malgré ces efforts afin de s'accorder sur une réglementation commune, les résultats peinent à se manifester sur le plan de la durabilité de ressources halieutiques. En tant que bien commun à toute l'humanité au cœur des enjeux contemporains, les océans, et particulièrement la haute-mer, ne doivent pas devenir des zones de non-droit écologique. Il faut, au contraire, une réponse commune et claire, ce que peut permettre de faire le Droit en réglementant davantage pour un usage raisonnable et durable des ressources halieutiques.



B. prévention et sensibilisation

Afin d'assurer la sécurité alimentaire, tout en protégeant les écosystèmes marins, il est nécessaire de prendre des mesures de prévention et de sensibilisation à plusieurs échelles. Cela amène à l'implication de différents acteurs, les consommateurs, les pêcheurs et les populations locales afin de construire des politiques de prévention et de sensibilisation qui touchent chaque sphère de la société.

Elles se traduisent en premier lieu par l'éducation des jeunes générations. Les jeunes représentent l'avenir, ils seront les décideurs, innovateurs et citoyens de demain. En France, l'intégration de la biodiversité marine dans les programmes scolaires a touché plus de 200 000 élèves en 2021. Des ateliers comme ceux organisés dans le cadre du projet LIFE+ "MarPro" ont permis à 10 000 jeunes européens d'assister à des visites d'éclosseries et de participer à des activités éducatives en lien avec la préservation des océans. Ces programmes ont montré que les enfants sensibilisés étaient 60 % plus enclins à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement à l'âge adulte. Ainsi, investir dans l'éducation est crucial pour l'inculturation d'une conscience écologique. La jeune génération a donc l'opportunité de participer à la mise en place d'une société future plus consciente, engagée et résiliente face aux défis environnementaux qui nous entourent.

Dans un second temps, les campagnes médiatiques peuvent également avoir une influence considérable. Ce sont des outils puissants qui ont les moyens d'éduquer le grand public sur les enjeux de la pêche durable. Une étude menée par l'Union Européenne a montré que les campagnes sur les réseaux sociaux et dans les médias traditionnels ont permis de sensibiliser près de 30 % des consommateurs européens aux impacts environnementaux des produits de la mer. En 2020, une campagne sur la pollution marine au Royaume-Uni a permis une réduction de 40 % de l'utilisation de plastiques jetables, qui représentent une menace majeure pour les écosystèmes marins. L'utilisation du numérique est alors un instrument stratégique qui permet une meilleure propagation des campagnes de sensibilisation et entraîne une prise de conscience collective.

Cette prise de conscience se focalise sur la consommation globale de nos sociétés. Plusieurs types de consommation sont alors à revoir. Il est aujourd'hui crucial de réduire notre consommation d'espèces menacées pour tendre vers une préservation de la biodiversité marine. En Europe, des campagnes ont contribué à faire passer le thon rouge de l'Atlantique d'un statut « en danger » à celui de « préoccupation mineure » selon l'IUCN (Union internationale pour la conservation de la nature)¹¹. En Espagne, les réserves marines ont montré des résultats prometteurs. Par exemple, la Réserve Marine des Îles Columbretes en Espagne a permis de préserver la biodiversité et d'augmenter les populations de poissons. Les études indiquent que la production d'œufs et de larves dans cette réserve est de 6 à 20 fois supérieure à celle des

¹¹ « Congrès UICN : Les espèces de thon se rétablissent malgré les pressions croissantes sur la vie marine selon la Liste rouge de l'IUCN », IUCN, 04/09/2021



zones non protégées, montrant l'importance de préserver des refuges pour la faune marine.¹² Il s'agit ensuite de consommer local. En Norvège, la promotion de la consommation de poissons locaux comme le cabillaud a entraîné une augmentation de 25 % des ventes de ces produits en 2020, réduisant ainsi la pression sur les espèces importées. En France, des initiatives similaires ont permis une hausse de 15 % de la consommation de produits de la mer locaux, tout en diminuant l'empreinte carbone liée à l'importation¹³. Finalement, la sensibilisation passe également par une éducation à la pêche durable, la surpêche étant une menace majeure de nos océans. L'un des moyens les plus efficaces est de promouvoir des certifications telles que le label MSC (Marine Stewardship Council). Une étude de cas menée par l' EU4 oceanobs montre que les pêcheries certifiées MSC réduisent l'impact environnemental et améliorent la gestion des stocks. Aujourd'hui, ces pêcheries couvrent plus de 15 % des captures de poissons dans le monde.¹⁴

En somme, concilier la sécurité alimentaire et la préservation des océans dans des politiques de prévention et de sensibilisation des populations est non seulement réalisable, mais surtout efficace et nécessaire. Ces dernières assurent la mise en place d'un avenir durable pour nos océans tout permettant un accès à la sécurité alimentaire plus sûr pour les populations.

Pour conclure, nous ne sommes que des étudiants entre 18 et 21 ans, avec une expérience et des connaissances qui restent limitées. Il nous semblait néanmoins essentiel de faire part de nos préoccupations sur deux sujets, qui, finalement, ne font qu'un, comme nous avons tenté de le démontrer. La sécurité alimentaire et la préservation des environnements naturels sont des thématiques tristement d'actualité, et nous espérons ainsi apporter une petite pierre à un édifice salvateur pour notre espèce. Un édifice qui doit, selon nous, se fonder sur une double action, à la fois portée sur les gouvernants, par le biais d'une réglementations contraignantes communes ; et de l'autre sur les gouvernés sous les coups d'une préventions accrues.

¹² « Marine Fishing Reserves: a formula for recovery and sustainable development for fishing », Sustainable Development Goals Help Desk, 2020

¹³ « Sustainable Fisheries. Earth Observation value chain case study », EU4Oceanobs, septembre 2023

¹⁴ *Ibid.*